



## Assemblée Générale du 24 septembre 2009

Nombre d'adhérents ayant signé la feuille de présence : 69

Nombre de pouvoirs transmis au président : 2

Nombre total de votants : 71

Excusés

Mr Manouvrier, Elu Chambéry Métropole

Mr Josserson, Elu Chambéry Escalade

Au nom du CA, le président salue l'assistance et remercie le public, plus nombreux qu'à l'accoutumé, présent lors de L'AG. Il remercie chaleureusement tous les adhérents, bénévoles et salariés qui participent activement à la vie du club.

La soirée à été organisée et préparée par Quentin Supper et Noémie Lemaire qui sont les plus jeunes élus au CA. Ils sont, ici, remerciés de leur engagement.

Quentin Supper annonce le déroulement de la soirée :

- Assemblée générale
- Pot préparé par les adhérents
- Démonstration d'escalade
- Projection de photographies
- Suite ...

### 1 - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Suite à la volonté du CA précédent, l'exercice qui se termine a été marqué par la mise en œuvre d'une restructuration importante du club qui devrait se poursuivre pendant au moins une année pour aboutir à un résultat durable.

Cette restructuration a pour objectif principal de permettre une évolution qualitative et quantitative, afin de positionner le club comme d'intérêt local, national et peut être ultérieurement international de l'activité escalade en valorisant la diversité des pratiques sportives et des activités autour de l'escalade.

Le premier axe de restructuration est la réorganisation interne des instances de l'association avec la mise en œuvre effective de différents niveaux de prise de décisions clairement identifiés :

#### Entités décisionnelles

- CA, 4 à 6 réunions par ans, décisions d'orientations générales et/ou importantes
- Bureau, environ 1 réunion par mois, décisions courantes importantes
- Direction des pôles par un vice président, décisions courantes opérationnelles

#### Groupes de travail spécifiques, non décisionnels

- projet grande salle escalade,
- mécénat
- organisation d'une compétition internationale d'escalade

Le second axe de restructuration est la réorganisation des activités du club en 4 pôles qui ont vocation à développer des fonctionnements autonomes, sous orientations et contrôles globaux du bureau et CA :

- Pôle vie associative - Françoise Ducoeur
- Pôle école d'escalade - Josserson Guy et Patrick Chèze
- Pôle compétition - François Deflaugergue
- Pôle loisir - Norbert Cabrol

#### ***Pôle vie associative***

- Restructuration interne (cf. ci avant)
- Recalage des emplois du temps et des fonctionnements avec les salariés
- Recalage de la trésorerie avec Christine Bouyoud élue, (prenant la suite de Josiane Teso) et de la comptabilité avec Sandra Sanchez, bénévoles extérieure au club, qui doivent toutes deux être particulièrement remerciée pour le travail fourni.
- Implication dans la vie de la cité (présence importante et fructueuse à l'inauguration du Phare, participation à plusieurs forums, présence dans des actions de promotion à l'initiative de magasins de sports)
- Mise eu route de mécénats (Oliver Malègue)
- Formation d'un jeune élu
- Gestion du départ d'un salarié (Tanguy Sylvain)
- Amélioration de la communication par l'outil site web

- Organisation de moments conviviaux transversaux aux pôles (WE cohésion, fête du club, AG organisés dans un contexte de rencontre multi intérêts...)
- Réalisation d'une tenue pour le pôle compétition, proposée à tous (Olivier Malègue)
- Achat d'un véhicule 9 places et locations de cars pour les déplacements en nombres (2 sorties falaises du pôle école et les championnats de Savoie pour le pôle compétition)

Les salariés du club sont présentés :

- David Laurent dit Lez - temps plein en CDI - ancien adhérent du club - Breveté d'état - intervient principalement sur le pôle loisir, et en complément sur le pôle compétition et quelques tâches administratives et techniques
- Philippe Collard - temps plein en CDI - ancien adhérent du club - Breveté d'état stagiaire - intervient principalement sur le pôle compétition et sur des tâches administratives
- Nolwenn Leligné - toute nouvelle embauchée à plein temps sur 1 CDD de 12 mois en CAE passerelle - Brevetée d'état stagiaire - va intervenir principalement sur le pôle école et sur le pôle compétition
- Catherine Fallon - toute nouvelle embauchée à 20 H/semaine sur 1 CDD de 24 mois en CAE - va intervenir principalement sur les tâches administratives

L'embauche de ces deux personnes répond aux besoins suivants :

- Remplacement du  $\frac{1}{2}$  temps d'encadrement sportif laissé vacant par le départ de Tanguy Sylvain
- Complément de temps d'encadrement sportif nécessaires pour le développement de l'école d'escalade et le renforcement féminin de l'encadrement du pôle compétition
- Nécessité de repositionner Philippe Collard et David Laurent sur des tâches d'encadrement et d'entraînement et donc de remplacer une part du temps consacré par eux à de tâches administratives
- Besoin de renforcement qualitatif des tâches administratives, pour des besoins actuels et en préparation à des évolutions souhaitées avec le projet de grande salle d'escalade

Ces deux embauches sont rendues possibles par les aides substantielles relatives aux contrats aidés (CAE, 2 ans et CAE passerelle, 1 an). Il convient de mettre en œuvre toutes les actions et moyens nécessaires à la restructuration et au développement du club, condition à la pérennisation de leurs emplois à l'issue de ces contrats aidés.

### ***Pôle école d'escalade (Patrick Chèze)***

Le pôle escalade c'est 94 jeunes dont 24/7 ans, pour 18 heures de cours par semaine.

Assiduité des enfants toute l'année - Bon remplissage des créneaux, qualité de l'encadrement appréciée par les parents selon l'enquête menée en fin d'année.

50 enfants ont participé aux sorties falaise à St Léger dans une très bonne ambiance, permis aux différents groupes de faire connaissance entre eux, tyrolienne et moulinette géante appréciée.

Les passeports ont été passés dans de bonnes conditions.

Les enfants ont participé à deux rencontres promotionnelles :

- P'tit grimpeurs (CNY)
- P'tit Chamois (Passy-74)

### **Projet 09-10**

Augmenter l'accueil des 4-7 ans en tenant compte de leur spécificité

Augmenter fortement le nombre de jeunes accueillis en multipliant les créneaux et les effectifs en joignant des initiateurs bénévoles aux BE salariés qui encadrent les créneaux

Création de groupe 8-13 ans perfectionnement à 2 entraînements hebdomadaires

Assurer une cohérence pédagogique entre les différents créneaux et les différents niveaux

Assurer la formation des bénévoles par les salariés brevetés d'état.

Finaliser les apprentissages par le passage de passeports FFME jusqu'à mi mai

Finaliser l'année par des sorties falaises pour les 8-13 ans, 2 journées pour les débutants, sorties hebdomadaires pour les perfectionnements

Participer à des rencontres promotionnelles (P'tit grimpeur - P'tit Chamois - Journée Maurienne)

Organiser des cycles pour les élèves scolarisés dans le primaire.

### ***Pôle loisir (Norbert Cabrol)***

Le pôle loisir c'est 140 grimpeurs pour 42 heures de créneaux par semaine, dont 19 heures encadrées par un breveté d'état.

Des interventions ont été menées pour assurer une formation continue à la sécurité et à des apports techniques de base.

En complément, il a été organisé des sorties grandes voies dans les sites savoyards et des sorties WE organisées par Tomas Truchet.

Des WE de création de sites naturels ont été organisés (La Pierre du Quart).

### ***Pôle compétition (François Deflaugergue)***

Le pôle compétition c'est 80 compétiteurs pour 25 heures d'entraînements par semaine.

Cette année le club a présenté 555 compétiteurs lors des rencontres nationales et a obtenu :

- 115 podiums dont 10 aux championnats de France,
- trois vainqueurs de coupe de France,
- quatre champions de France
- un titre de champion de France UNSS par équipe
- La saison c'est finie en apothéose avec un titre de vice champion du monde pour Gauthier Supper.

Petit bémol pour cette saison, notre club demeure toujours le premier club français masculin par contre le classement mixte est remporté par un autre club ayant principalement des résultats de blocs. Chambéry escalade demeure donc le premier club pour la difficulté.

Cette saison a vu aussi un nombre croissant de compétiteurs sur les créneaux d'entraînement ce qui nous a pas permis de faire un travail très individualisé.

D'autre part le manque d'infrastructures ne nous permet pas de multiplier les créneaux et ceci est un grand handicap pour les forts compétiteurs du club.

L'émulation au sein du club se traduit par des demandes extérieures pour intégrer le groupe d'entraînements, cette année quatre extérieurs demandent leur mutation pour Chambéry Escalade.

Sur proposition de la fédération nous demandons donc de devenir un centre local d'entraînement.

Cette année cette grande activité ne nous a pas permis de contenir le budget compétition dans le prévisionnel.

Pour l'année prochaine nous devront donc trouver une alternative, soit en trouvant des recettes supplémentaires, soit en limitant les dépenses et donc les prises en charges des inscriptions et déplacements.

D'autre part, nous avons travaillé à l'organisation d'une compétition internationale :

- La FFME soutient ce projet et nous aidera à la candidature, financièrement et à l'organisation,
- Le club de Valence est d'accord pour collaborer et organiser un événement en alternance,
- Reste à résoudre la problématique de la salle, le Phare représente un coût excessif d'environ 30 K Euros, la seule autre salle Savoyarde susceptible techniquement d'accueillir un tel événement est la patinoire d'Albertville, en cours.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

## **2 - RAPPORT FINANCIER**

Le compte de résultat peut être présenté de façon synthétique de la manière suivante :

Les produits d'exploitation se sont élevés à	133.634,17 €
y compris :	
Cotisations des adhérents part club	31.006,53 €
Subventions (mairie Chambéry, Chambéry Métropole, CG 73)	30.784,00 €
Les charges d'exploitation ont formé un total de	152.964,13 €
et ont comporté :	
- Achats divers	1.945,58 €
- Frais accessoires	0 €
- Les autres achats et charges externes	86.001,98 €
- Les impôts, taxes et versements assimilés	1.536,00 €
- Les frais de personnel	63.201,94 €
- Les dotations aux amortissements et provisions	275,25 €
- Les dotations aux provisions	0 €
- Les autres charges	3,38 €
Le résultat d'exploitation ressort à	- 19.329,96 €
Le résultat financier ressort à	1.808,51 €
Le résultat exceptionnel ressort à	0,00 €
Le résultat de l'exercice se traduit par une perte de	- 17.521,45 €

Commentaire sur le compte de résultat :

Au cours de l'exercice 2008/2009, les faits caractéristiques sont :

- prise en charges par le club de charges de location de murs d'entraînement et des déplacements nécessaires dans le but de développer le haut niveau. Ces charges supplémentaires se montent à 12 k€.
- Départ d'un salarié en cours de saison sur une procédure négociée et remplacements par des intervenants extérieurs plus coûteux.

### Présentation du bilan

Le bilan au 31 mai 2009 peut être synthétisé de la manière suivante :

ACTIF (ce que possède notre association)

Actif immobilisé net	504,65 €
Autres créances	4.646,72 €
Disponibilités	41.755,58 €
Charges constatées d'avance	11.671,94 €

***Soit un total d'actif de*** ***58.578,89 €***

PASSIF (ce que doit notre association)

Dettes auprès des Ets de crédits	0 €
Dettes fournisseurs	2.047,01 €
Dettes fiscales et sociales	10.001,92 €
Autres dettes	4.782,53 €
Produits constatés d'avance	<u>30.025,00 €</u>
Total des dettes	46.856,46 €

Provisions pour risques et charges 0 €

Fonds associatif	29.243,88 €
Bénéfice de l'exercice	<u>- 17.521,45 €</u>
Situation nette (richesse nette)	11.722,43 €

***Soit un total de passif de*** ***58.578,89 €***

Commentaires sur le bilan :

- Les charges constatées d'avance sont constituées de charges engagées pour l'exercice prochain (tenue du club)

- Les produits constatés d'avance sont constitués par des produits reçus pour les exercices futurs (part des subventions reçues).

Le déficit de l'exercice sera imputé sur les fonds propres de l'association.

Il est indiqué que le fonctionnement financier du club repose principalement sur les subventions publiques provenant de :

- Chambéry Métropole
- Ville de Chambéry
- Conseil Général de la Savoie

Un grand merci aux élus et techniciens de ces collectivités.

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

### **3 - ELECTIONS**

Membres du CA sortants, du fait de la fin de leur mandat :

- Norbert Cabrol
- François Deflaugergue
- Guy Josseron
- Olivier Malègue
- Nathalie Raffenot
- Laurence Vincent

Membres du CA sortants, du fait de démission :

- Thierry Dupin
- Pascale Lacombe

Candidats à un mandat de 3 ans :

- Thomas Dupin
- Norbert Cabrol
- François Deflaugergues
- Guy Josseron
- Olivier Malègue
- Dominique Boutin
- Claude Simon
- Gérard Duverney

**Les 8 candidats sont élus à l'unanimité.**



#### **4 - INTERVENTIONS**

Après les élections, Mr Barboussat, adjoint aux sports à la Ville de Chambéry intervient.

Après avoir excusé Mr Manouvrier et les remerciements, il est notamment évoqué :

- L'importance de la vie associative pour la cité et de la satisfaction de l'implication forte de Chambéry Escalade
- La satisfaction des résultats sportifs du pôle compétition dans un contexte de forte réussite d'ensemble du sport Chambérien au niveau international
- La satisfaction du développement important des pôles loisirs et école d'escalade en complément des résultats en compétition
- Le dialogue franc et constructif entre l'association et les collectivités locales même si parfois les échanges de points de vues ont put être vifs, du fait des forts investissements respectifs
- La possibilité d'une aide financière spécifique liée aux dépenses engagées par l'association au titre de locations de salles privées d'entraînement et de déplacements sur ces salles, du fait du manque de structures publiques adaptées
- La réaffirmation des engagements antérieurs vis-à-vis du projet de salle d'escalade, malgré la conjoncture économique.

Lucas Meignan remercie Monsieur Barboussat de sa présence, de son intervention et du soutien de la ville au club.